

Thourotte, le 19 Mai 2022

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
16 MAI 2022**

ETAIENT PRESENTS : MM. CARVALHO, VAN ROEKEGHEM, BONNARD, LETOFFE, TASSIN, PASTOT, BEURDELEY, MMES DRELA, PIHAN GAUMET, VANDENBROM, DACQUIN, FRETE, GRANDJEAN, MM PIAR, BOURDON, JOLY, RICARD, CUELLE, SERVAIS, BONNETON, LEFEVRE, POTET, DERE, MMES DAUMAS, BACONNAIS, Madame VANPEVENAGE qui était représenté par Monsieur ZANCZAK .

ETAIENT REPRESENTES Madame BALITOUT qui avait donné pouvoir à Monsieur LETOFFE, Monsieur DAMIEN qui avait donné pouvoir à Madame DACQUIN, Madame FONTAINE qui avait donné pouvoir à Madame DAUMAS, Madame MONFORT qui avait donné pouvoir à Madame DRELA.

ABSENTS : Messieurs DROUET, IBRAN.

ASSISTAIENT A LA SEANCE : M. DE SMET, Directeur Général ; Mme LEBOEUF, Rédacteur Principal ;

SECRETAIRE DE SEANCE: Mme FRETE Thérèse.

Au titre des finances, le Conseil Communautaire a adopté :

- o La sortie de biens de l'inventaire et de l'actif pour un montant 1 750 140.98 €,
- o La décision modificative N°2/2022 pour le budget général,
- o Le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000 € à l'association des joueurs de Longueil-Annel pour l'organisation de la demi-finale du championnat de France de joute.

Au titre des Ressources Humaines, le Conseil Communautaire a adopté :

- o La modification, du Compte Epargne Temps, à savoir :
 - L'augmentation du nombre maximal de jours épargnés sur le CET est porté à 60 au lieu de 20 jours,
 - L'alimentation du CET pourra se faire par demi-journée,
 - L'utilisation du CET pourra se faire par demi-journée.
- o La mise en place du Compte Personnel de Formation,
- o La modification des emplois suite à avancement de grade, à savoir :

au 1^{er} juin 2022 :

Emplois d'origine à supprimer	Emplois à créer
1 emploi à temps complet d'adjoint technique	1 emploi à temps complet d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe
2 emplois à temps complet d'adjoint administratif	2 emplois à temps complet d'adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe
1 emploi à temps complet d'adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1 emploi à temps complet d'adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe
1 emploi à temps complet d'adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	1 emploi à temps complet d'adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe
1 emploi à temps complet de rédacteur	1 emploi à temps complet de rédacteur principal de 2 ^{ème} classe

au 10 octobre 2022 :

Emplois d'origine à supprimer	Emplois à créer
1 emploi à temps complet d'adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	1 emploi à temps complet d'adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe
1 emploi à temps complet de rédacteur principal 2 ^{ème} classe	1 emploi à temps complet de rédacteur principal de 1 ^{ère} classe

Au titre du Tourisme, le Conseil Communautaire a émis un avis favorable :

- o A la fixation du prix de vente, d'un montant de 20 €, pour l'ouvrage de Stéphane Fournier sur la Batellerie,
- o A la signature d'une convention d'entretien avec la commune de Saint Léger aux Bois pour le chemin de randonnée « Ballade Saint Giotaine »,
- o A la signature d'une convention avec l'Office Nationale des Forêts pour la réalisation et l'entretien de sentiers de randonnées en forêt domaniale,
- o A la signature d'une convention d'objectifs et de moyens entre la CC2V et l'Office de Tourisme pour l'année 2022,
- o A la signature d'une convention de mise à disposition entre la CC2V et l'Office de Tourisme pour le bateau promenade,
- o A l'octroi d'une subvention pour les travaux de sécurisation aux carrières de Montigny à Machemont pour un montant de 15 400 €,
- o A la participation au cofinancement du projet LEADER pour les travaux de sécurisation du théâtre de verdure aux carrières de Montigny

Le Conseil Communautaire a également :

- Pris acte du rapport égalité Homme Femme,
- Validé la stratégie de mobilité du territoire et le programme d'actions, programme d'actions qui sera ensuite décliné en fiches-action opérationnelles,
- Validé et priorisé les liaisons cyclables, le Pays Sources et Vallées s'étant engagé dans l'élaboration d'un schéma directeur vélo, à savoir :
 - Priorité 1 : liaisons « utilitaires »
 - Liaison Longueil-Annel > Chiry-Ourscamp via RD932
 - Liaison Vandélicourt > Thourotte
 - Liaison Tracy-le-Val > Ribécourt-Dreslincourt
 - Priorité 2 : liaisons « touristiques et loisirs »
 - Longueil-Annel > Mont-Ganelon
 - Cité des Bateliers > Etangs du Plessis Brion > Forêt de Laigue
 - Thourotte > Carrières de Machemont
 - Chiry-Ourscamp > Abbaye d'Ourscamp
- Modifié la commission d'appel d'offres (suppléants) en raison de la démission d'un membre du conseil communautaire.

La CAO se compose désormais des membres suivants:

Les membres titulaires
Monsieur Jean Guy LETOFFE
Monsieur Claude SERVAIS
Madame Geneviève DRELA
Madame Corinne DAUMAS
Madame Françoise DACQUIN

Les membres suppléants
Monsieur Rémy CUELLE
Monsieur Dominique DERE
Madame Valérie FONTAINE
Monsieur Jean Yves BONNARD
Monsieur Didier BOURDON

Le Président,



P. CARVALHO